



*Association « Mémoire de La Motte Tilly »
Sauvegarde et promotion du Patrimoine de La Motte Tilly*

COMPTE RENDU DE L'AG DU 26 JANVIER 2019.

Madame Marie Josée Saladin de Nuglar, présidente ouvre la séance et remercie l'assistance de leur présence et en particulier :

Madame Pascale Meyer, Adjointe au maire de Nogent sur Seine Déléguée au patrimoine et au jumelage Conseiller communautaire .

Monsieur Olivier Doussot, maire de La Motte Tilly

Monsieur Christian Seguin, Conseiller municipal de la Motte Tilly

Monsieur Le Père Didier Noblot, curé de Nogent sur seine, responsable au Diocèse de la communication.

Madame Jenny Lebard, Administratrice des domaines Nationaux de Champs sur marne, et Jossigny et du Château de La Motte Tilly.

Et Monsieur Nicolas Rousseau son Adjoint.

ET vous prie d'excuser :

Madame Catherine Lam Tam Labussière Sous Préfète de Nogent sur Seine

Monsieur Hugues Fadin Maire de Nogent sur seine représenté par Madame Pascale Meyer.

Madame Lise Joanot Adjointe au maire de Nogent sur Seine, déléguée à la culture.

Monsieur Ludovic Chanzy Directeur de la culture et du patrimoine culturel de Nogent sur Seine

Madame Luciana Barros

Madame Sophie Bouts présidente de l'association de Tournefou.

Bilan des Actions 2018

Depuis l'AG du 26 janvier 2018, il y a exactement une année l'association a eu le plaisir de participer ou d'organiser de nombreux événements afin de valoriser et faire connaître notre patrimoine. L'église de La Motte Tilly a été pendant une longue période fermée pour la réalisation et la finition de la toiture. Travail magnifique réalisé par des artisans de qualité et financé par la commune, dont chaque mottois est certainement heureux et reconnaissant.

Nous donnons la parole à notre Maire Olivier Doussot.

Pendant cette période l'accès au culte et aux manifestations dans l'église n'étaient pas possible , ce qui nous a obligé à diversifier nos actions culturelles.

Depuis cette date nous participons aux rencontres des « relais Villages » à la maison paroissiale de Nogent sur seine avec le Père Didier Noblot. Ces rencontres ont lieu deux fois par an (pour l'année 2018 « le 18 janvier et le 8 octobre). Elles relatent la vie de nos villages et des calendriers provisionnels de leurs diverses manifestations.

Nous avons aussi participé à la rencontre « de tous les relais de village de l'espace pastoral Seine en Plaine Champenoise » le jeudi 1 er février à Ossey les trois maisons pour un échange de nos pratiques et approfondir le sens de nos missions de relais.

Nous donnons la parole à monsieur le Père Didier Noblot.

Nous participons depuis plusieurs années à l'opération «Un Jour Une Eglise » organisé par l'office du Tourisme du Nogentais et la Vallée de la Seine (O T N V S). Mais habituellement, pour la visite de l'église de La Motte Tilly nous avons la chance d'avoir un guide qui se chargeait de commenter les visites, connaissant sur le bout des doigts l'histoire de l'église et du château. Je veux parler de Franck Gerard, notre président d'honneur qui ne pouvait pas assurer les visites.

Pour ce faire nous avons suivi : Jean-Marie, Patrick et moi une formation dispensée par les organisateurs chargés de cette opération.

Association Mémoire de La Motte-Tilly

Association loi 1901 - SIRET 829 296 730 000 15 - APE : 9499Z

Siège : Mairie de La Motte-Tilly 10400 La Motte-Tilly - mail : memoirelamottetilly@yahoo.fr - WEB : www.patrimoine-lamottetilly.fr



Les intervenants étaient :

Dominique Roy de la Cathédrale ST Pierre ST Paul de Troyes, Christian Coste, Jacky Depuis José Cotel, Monsieur Isabel, Didier Leprince, président du Comité Départemental du Tourisme, Christelle Taillardat Directrice du C D T.

La première journée de formation a eu lieu le 5 avril à Pars les Chavanges et la seconde le 31 octobre à Buranton. Cette dernière rencontre fut une journée de bilan sur cette opération qui concerne 266 églises de l'Aube et 5500 visiteurs pendant la période estivale.

Le contenu des formations a été riche en informations afin de devenir guide bénévole pour notre église. Les visites de l'église de La Motte Tilly ont eu lieu le jeudi 30 Août et le mercredi 5 Septembre ces deux moments orchestrés à 4 mains par Jean-Marie et Patrick ont obtenu un réel succès (plus de 50 participants). Le ministère de la culture a attribué le 24 avril 2018, le label « Année du patrimoine culturel 2018 » à l'opération « Un Jour Une Eglise ». Ce label européen récompense le travail de près de 300 bénévoles. C'est unique ! Le 9 Juin Patrick a pu participer à la conférence sur les vitraux organisé par l'association CSVPN à Nogent sur Seine.

Le 30 juin, nous avons organisé la matinée culturelle « A la rencontre de Camille Claudel à Nogent sur Seine » : déroulement de cette matinée petit déjeuner au café Bellevue avec l'intervention de Monsieur Gérard Ancelin sur l'histoire du musée et sa création en prélude des visites commentées et guidées du musée Camille Claudel et du Nogent Sur Seine médiéval.

Et enfin la cerise sur le gâteau, une visite exceptionnelle pas programmée : Nous avons été accueillie par madame Marck dans cette extraordinaire demeure, riche de 490 ans d'histoire ou Napoléon demeura a deux reprises en 1814.

Le 22 Septembre à l'église le Père Didier Noblot a célébré une messe en musique.

Le 28 octobre à l'église, il a célébré la messe de la Simon en musique avec, à l'orgue Gaétan Jarry et à la trompette Jean Daniel Souchon.

Depuis le 23 octobre l'orgue « Laurent Plet » a été mis à notre disposition par Monsieur Hugues Fadin maire de Nogent sur Seine dans l'église de La Motte Tilly.

L'association est fière et heureuse d'avoir obtenu le prêt de cet instrument par la ville de Nogent sur Seine jusqu'au mois de juillet et les remercie chaleureusement de cette opportunité.

L'association a financé l'achat d'un Tilleul « argenté » qui a été commandé et planté par Olivier Doussot notre maire et ses adjoints Christian Seguin et Jeannot Koch. Cet arbre du partage orne avec d'autres nouveaux tilleuls la place du monuments aux morts en face de l'église.

Le dimanche 23 décembre à 16h, Didier Noblot a célébré les Vêpres de Noël.

La nouvelle crèche a été bénie en musique avec des chants de Noël par les enfants du village.

Ce moment de partage s'est terminé sur une note conviviale autour d'un chocolat et d'un vin chaud ainsi que la distribution de douceurs chocolatées.

Je terminerai ce bilan d'action en vous annonçant que nous sommes heureux d'avoir pu nous rapprocher des associations des villes et villages voisins comme l'association « Connaissance Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine Nogentais » présidée par Gérard Ancelin,

De l'AREC Association pour la Restauration de l'Eglise de Courceroy présidée par Daniel Jarry.

Des Amis de la Chapelle de Blunay présidée par Eva Frauciel.

De l'association de Tournefou présidée par Sophie Bouts

Et bien sur avec l'association des Amis du Château présidée par Claude Rondoni avec qui notre amitié date déjà depuis plusieurs années.

Association Mémoire de La Motte-Tilly

Association loi 1901 - SIRET 829 296 730 000 15 - APE : 9499Z

Siège : Mairie de La Motte-Tilly 10400 La Motte-Tilly - mail : memoirelamottetilly@yahoo.fr - WEB : www.patrimoine-lamottetilly.fr



Intervention de Jean-Marie HUBERT, Vice Président démissionnaire

De nouvelles charges de travail et de nouvelles missions ne me permettent plus, depuis cet été, d'assurer les fonctions que j'avais au sein de l'Association qui étaient devenues trop prenantes.

Je présente donc ma démission du bureau.

Gérard Le Lay s'est proposé de prendre la suite et je l'en remercie vivement.

Mais bien entendu je reste membre de l'association et je vais continuer de réaliser à la fois la Gazette et le site internet, qui ensemble représentent déjà une masse importante de travail.

Les 28 pages du dernier numéro m'ont absorbé, à temps partiel, pendant plusieurs mois.

A noter que cette nouvelle formule de la Gazette (n°12) a eu un grand succès et que nous visons maintenant deux éditions par an (Mai et novembre en principe) pour autant que je trouve des volontaires pour m'aider. Patrick Perroux et Claude Aucoeur sont déjà en renfort.

Je sollicite chaque Mottois pour fournir toute information sur le village, ses habitants, les métiers mais aussi des photos qui racontent notre histoire. Patrick en fera la collecte.

Ceux des membres qui n'auraient pas reçu la Gazette n°12 imprimée peuvent en faire la demande, elle est gratuite pour les membres.

Par ailleurs tous les numéros de la Gazette, depuis le n°1 sont disponibles gratuitement sur le nouveau site de l'association : www.patrimoine-lamottetilly.fr que ce soit en lecture ou en téléchargement.

Je veux insister aussi sur le fait que la réalisation et l'impression des Gazettes et autres livrets que nous éditons sont entièrement financés par notre principal sponsor et ne coûtent pas un centime à l'association, comme cela apparaît dans les comptes annuels joints au présent compte rendu. La vente de ces livrets et gazettes constitue donc une recette totalement dédiée à la sauvegarde de notre patrimoine.

En effet, conformément aux statuts de l'association toutes les recettes doivent servir à cela et rien d'autre.

Autre sujet qui me tient à cœur et que je souhaite mener à bien, avec la commune bien entendu, la restauration du tombeau de l'Abbé Terray.

Je vous rappelle que ce monument est classé, alors que l'église elle-même est inscrite.

Ceci nous permet d'accéder à un palier supérieur de subventions.

Toutes les pièces du tombeau ont été soigneusement mises de côté comme nous le rappelait notre Maire, mais il s'agit de les remonter et pour cela il faut recourir aux corps de métiers répertoriés par la CNMH. Les devis réalisés par ceux-ci allaient de 8000 à 40.000 euros.

Il n'y a aucune obligation d'aller au plus cher, tant que le choix de l'entreprise soit dans la liste fournie par la CNMH et le remplissage à la feuille d'or des inscriptions sur le marbre qu'évoquaient notre Maire, peut être superflues dans un premier temps.

J'ai fait quelques démarches complémentaires à la DRAC qui est totalement investie pour couvrir un montant important des travaux (Près des trois quarts).

Stéphane Bern et sa fondation, que j'ai sollicité vont nous aider également.

La sauvegarde de l'Art Français et Olivier de Rohan Chabot également.

Enfin, et c'est le plus important, j'ai pu lever les fonds nécessaires pour payer le reste à charge (dès lors que l'entreprise choisie ne soit pas dans les fourchettes hautes et peut être non justifiées).

Il n'y aurait donc rien à payer par la commune, qui s'est déjà assez investie dans les premières tranches de travaux et que nous remercions.

Je vous remercie donc tous pour ces bons moments passés ensemble à la gestion de l'association, particulièrement les membres du bureau et je promets de revenir travailler avec vous dès que ma charge de travail le permettra à nouveau et je redonne la parole à notre Présidente, Marie Josée SALADIN.

Association Mémoire de La Motte-Tilly

Association loi 1901 - SIRET 829 296 730 000 15 - APE : 9499Z

Siège : Mairie de La Motte-Tilly 10400 La Motte-Tilly - mail : memoirelamottetilly@yahoo.fr - WEB : www.patrimoine-lamottetilly.fr



Bilan provisoire des Manifestations pour 2019

Samedi 26 Janvier	: Assemblée Générale
Jeudi 28 Mars	: Réunion départementale de l'association Un Jour Une Eglise en mairie.
Samedi 30 Mars	: 17h Choeur Salve Regina Goospel à l'église
Dimanche 28 Avril	: Un Dimanche à la campagne de 10h à 18h
Samedi 11 Mai	: Messe à 19h
Dimanche 19 Mai	: Concert de Chorales L'ouïe fine et Accorsispis
Dimanche 9 Juin	: Rendez vous sous les tilleuls au château de la Motte Tilly
Samedi 29 juin	: Fête Saint Pierre Saint Paul Messe à 18h et Apéro-Dînatoire
Juillet à Septembre	: Visites de l'église UN JOUR UNE EGLISE dates non fixées
Samedi 17 Août	: Messe à 19h
Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre	: Fêtes du Patrimoine
Samedi 28 Septembre	: Messe à 19h
Samedi 12 Octobre	: Conférence Moulin et Châteaux à confirmer
Dimanche 22 Décembre	: Vêpres et chants de Noël par la chorale de l'Ouïe Fine.

Rapport Financier

Lecture des comptes de l'année 2018 par Patrick Perroux.

A. Le bilan financier

Il fait apparaître cette année un montant de recettes de 2963,71€.
ces recettes se composent de :

- 1190€ de cotisations-adhésions. 87 adhérents se sont acquittés de leur cotisations
Pour l'année 2018, la cotisation individuelle était fixée à 15€, elle concerne 35 adhérents,
la cotisation couple était fixée à 25€, 25 couples ont adhéré et payé.

De plus, nous avons perçu en 2018, une cotisation pour l'année 2019 d'un montant de 15€.

- 725€ de dons : 16 donateurs et un sponsor ont soutenu l'association pour un montant total de 725 € soit un don moyen de 37,64€.
- La Mairie de la Motte Tilly, que nous ne manquons pas de remercier, a versé une subvention de 200€.
- Les activités de l'association, ont dégagé 848,71€ de recettes, il s'agit des inscriptions pour la sortie « Camille Claudel », des quêtes réalisées lors de la messe en musique et de la vente de livrets, cartes postales et tabliers.
- Le compte sur livret a été rémunéré et a dégagé 4,51€ d'intérêts.

Notre principal sponsor a couvert tous les frais d'édition (Tracts, affiches, livrets, gazettes, etc) une bonne partie de la papeterie et des frais d'affranchissement. Il a également financé les badges et autres frais liés aux adhérents et l'impression de tous les livrets et gazettes.

Concernant les dépenses

Nous avons ventilé les dépenses en deux catégories :

- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses liées aux actions de l'année

Association Mémoire de La Motte-Tilly

Association loi 1901 - SIRET 829 296 730 000 15 - APE : 9499Z

Siège : Mairie de La Motte-Tilly 10400 La Motte-Tilly - mail : memoirelamottetilly@yahoo.fr - WEB : www.patrimoine-lamottetilly.fr



Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1156,31€, il s'agit des frais d'AG, de papeterie, documentation, frais postaux, assurance, etc...

A noter l'achat d'un aspirateur, pour éviter les frais de l'APTH qui devenaient prohibitifs.

Les dépenses liées aux activités, réalisées dans l'année, leur montant est de 3299,65€.

La sortie Camille Claudel, qui a réuni 33 participants dont 13 adhérents, La Messe en musique et Noël en l'église, à cela s'ajoute l'achat d'une crèche.

L'entretien de l'église, de l'orgue prêté par la ville de Nogent sur seine, dont nous avons pris en charge l'accord et l'assurance.

Enfin trois membres ont participé à une formation « guide bénévole » sur deux jours à Pars les Chavanges et à Buranton. Formation organisée par l'office du tourisme du Nogentais et de la vallée de la Seine chargé de l'opération : « Un Jour Une Eglise ».

Cette formation pourra être valorisée dans les années à venir par le développement d'actions découverte de l'église et participation à « Un Jour Une Eglise ».

Le total des dépenses de l'année 2018 élève donc à 4455,96€.

Soit un déficit de 1492,25€.

B. Position et évolution de la trésorerie de l'association.

Le solde des comptes bancaires de l'association sont positifs hauteur de 6715,41€, dont 4519,03€ inscrits sur le compte livret et 2196,38€ figurant au compte courant.

J'en termine ainsi avec la lecture des comptes et suis à votre disposition pour toute question.

Adhésions, démissions et élections

Nous dénombrons pour 2019, un total de 87 adhérents à jour de cotisation.

La présente assemblée comporte 31 présents et 26 pouvoirs.

Au terme de ce mandat de 2 ans, la Présidente se présente à nouveau à l'élection.

Elle est élue à l'unanimité.

Elle constitue son nouveau bureau.

Démissions du bureau :

Claude Aucouturier
Emmanuelle Calais
Jean-Marie Hubert

Constitution du nouveau bureau :

Président d'honneur :	Franck Gérard
Présidente :	Marie-Josée Saladin de Nuglar
Vice Président :	Gérard Lelay
Vice Président honoraire :	Jean Marie Hubert, éditeur de la Gazette de Tilly
Secrétaire :	Patrick Perroux
Adjoint au secrétaire :	Claude Aucouturier
Trésorière :	Françoise Boudierlique-Luciot
Chargé de relations publiques :	Claude Larché

Membres de droit :

Monsieur le Maire de La Motte Tilly, Olivier Doussot

Père Didier Noblot, curé de La Motte Tilly et des paroisses du Nogentais

Association Mémoire de La Motte-Tilly

Association loi 1901 - SIRET 829 296 730 000 15 - APE : 9499Z

Siège : Mairie de La Motte-Tilly 10400 La Motte-Tilly - mail : memoirelamottetilly@yahoo.fr - WEB : www.patrimoine-lamottetilly.fr



Les rapports d'activités et bilan financier ont été approuvés à l'unanimité
 La séance est levée
 Le pot amical termine cette assemblée générale.

MEMOIRE DE LA MOTTE TILLY
Bilan financier de l'activité de l'association 2018

Dépenses en euros		Recettes en euros	
liées au fonctionnement de l'association		Cotisations et dons	
	1121.31		1915
60101 Frais assemblée générale	130.62	70101 cotisations-adhésions	1190
60603 petit équipement (aspirateur)	203.44	<i>dont cotisation 2018</i>	1175
60604 papeterie/fournitures administratives	201.83	<i>dont cotisation 2019 perçue en 2018</i>	15
616 assurance	236.13	70102 dons	725
6181 documentation	27.00	<i>16 donateurs</i>	
6124 cadeaux	83.30		
6251 missions receptions	77.50	Subventions	200
6261 frais postaux	131.49	745 subventions mairie de La Motte Tilly	200
628 cotisations adhésions	30.00		
liées aux actions de l'association		liées aux actions de l'association	
	3335.65		849.71
60102 Noel dans l'église	1386.01	70101 Noel dans l'église	-
<i>dont investissement crèche</i>	1092		
60104 Sortie Camille Claudel/visite nogent	576.00	70104 Sortie Camille Claudel/visite nogent	674
60105 Journée du patrimoine	-	70105 Journée du patrimoine	-
60106 Messe en concert	549.17	70106 Messe en concert	114.2
60109 Fete du tilleul	-	70109 Fete du tilleul	-
607 Achat/revente : Cartes postales anciennes	115.00	707 Reventes : Cartes postales anciennes/livres/tabliers	57
6112 Entretien de l'église	61.69		
6115 Entretien orgue	566.88	74 Produits financiers	4.51
6183 formation guide	79.90		
618 Ecart remise en banque	1.00		
Total	4456.96	Total	2964.71
		Deficit de trésorerie 2018	1492.25
TOTAL	4456.96	TOTAL	4456.96

Le détail des comptes est bien entendu à la disposition de tout membre de l'association qui en ferait la demande.

Association Mémoire de La Motte-Tilly

Association loi 1901 - SIRET 829 296 730 000 15 - APE : 9499Z

Siège : Mairie de La Motte-Tilly 10400 La Motte-Tilly - mail : memoirelamottetilly@yahoo.fr - WEB : www.patrimoine-lamottetilly.fr